

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CROUY-SAINT-PIERRE

**N°31-2023**

**Date de convocation :**  
04/05/2023

**Date d'affichage :**  
22/05/2023

**Nombre de conseillers en  
exercices : 11**

**Nombre de conseillers qui  
ont délibéré : 6**

**Nombre de pouvoirs : 4**

**Pour : 10  
Contre : 00  
Abstention : 00**

**Objet :** Désignation des  
nouveaux membres de la  
Commission de contrôle  
des listes électorales

**Certifié exécutoire  
compte tenu de :**  
Sa transmission en  
Préfecture le :

Et de sa publication le :

**Le Maire**

L'an deux mille vingt-trois, le onze mai à 18h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de M. SINOQUET Régis, Maire.

Étaient présents :

M. le Maire, SINOQUET Régis,

M. le 1<sup>er</sup> adjoint, CLÉRE Denis,

Élus : M. LEGRIS Cyril, M. VAN LAECKEN Patrick, Mme SINOQUET Valérie et Mme LEROY-LONGUET Marie-Pierre.

Étaient absents excusés :

M. LEULIER Jean-Paul (donne pouvoir à Mme LEROY-LONGUET Marie-Pierre), M. BOULET Bernard (donne pouvoir à M. SINOQUET Régis), Mme LEGROS Alexandra (donne pouvoir à M. CLÉRE Denis), Mme MEULIN Maryline (donne pouvoir à M. VAN LAECKEN Patrick) et Mme KIENZEL Delphine.

M. VAN LAECKEN Patrick est désigné secrétaire de séance.

### DÉSIGNATION DES NOUVEAUX MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ÉLECTORALES

VU la lettre de la Préfecture du 17 avril 2023 concernant le renouvellement des membres des commissions de contrôle des listes électorales ;

Monsieur le Maire rappelle que les membres de cette commission sont : un conseiller municipal choisi dans l'ordre du tableau, un délégué de l'administration représentant de l'État, et un délégué représentant le Tribunal Judiciaire.

Après délibération, les personnes suivantes seront proposées à la Préfecture :

- Conseiller municipal : M. VAN LAECKEN Patrick (Titulaire) et Mme LEROY-LONGUET Marie-Pierre (Suppléante)
- Représentant de l'État : Mme DENEL Carole (Titulaire) et M. FOUQUIER Natacha (Suppléante)
- Représentant du Tribunal Judiciaire : Mme GAMBIER Mélanie (Titulaire) et M. CARTON Pierre (Suppléant)

**Pour extrait conforme, Le Maire, Régis SINOQUET**

